

L'Impliqu'Action

On n'a pas tous les jours 20 ans...

Le **14 juillet 2018**, il y aura bel et bien un 20e anniversaire à célébrer, celui de l'AQDR Lévis-Rive-Sud!

Cette édition spéciale du Journal L'Impliqu'Action veut faire le point sur les réalisations de l'AQDR Lévis-Rive-Sud, afin de nous rappeler la trajectoire parcourue et le travail accompli.

Et, puisque l'on dit souvent « *Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient* », rien de mieux que ce retour en arrière pour guider les pas futurs de l'AQDR.

Loin de prétendre faire le tour de tout le travail accompli, nous souhaitons, simplement vous permettre de mieux connaître notre association et remplir aussi notre rôle de passeurs d'histoire. L'histoire d'une poignée d'hommes et de femmes qui croyaient en leur capacité de créer un monde meilleur et fier de ses aînés.

Puisse ces quelques lignes inspirer la motivation d'aller encore plus loin! Car du travail à faire il en reste et pour longtemps encore.

Pour ma part, je passerai le flambeau cette année avec confiance, le regard tourné vers l'avenir, car il reste beaucoup à faire pour les aînés qui n'ont pas toujours le cœur à la fête.



Réjeanne Grondin

Juin 2018

Volume 9, numéro 1

**Édition spéciale
20e anniversaire**

Dans ce numéro :

<i>Mot du Maire</i>	2
<i>L'AQDR cherche sa place à Lévis</i>	3
<i>Au-delà de se loger</i>	4
<i>La source et le pilier</i>	5
<i>Les quatre grands chantiers</i>	6
<i>Une réussite qui célèbre ses 15 ans</i>	7
<i>Les comités de milieu de vie en résidence pour aînés</i>	8
<i>Nos gagnants</i>	9
<i>En image</i>	10
<i>Les effectifs</i>	11



Lévis-Rive-Sud

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES



La personne aînée au cœur de nos préoccupations



VILLE DE LÉVIS

Sensible à la mission de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Lévis-Rive-Sud (AQDR), la Ville de Lévis tient à souligner le travail exceptionnel des personnes soucieuses d'assurer le bien-être des aînés présents sur notre territoire.

Par son offre d'activités de prévention, de sensibilisation et de formation auprès d'organismes du milieu, l'association a un impact tangible sur nos personnes aînées victimes de maltraitance et d'intimidation.

Je tiens à remercier sincèrement tous les organismes qui se consacrent au mieux-être de nos aînés. Votre engagement est une source d'inspiration pour nous tous.

Bravo et bon 20^e anniversaire !



Le maire de Lévis,

Gilles Lehouillier

L'AQDR cherche sa place à Lévis...

En 1997, les premiers pas en vue de la fondation d'une section de l'AQDR sur la rive-sud en a surpris plusieurs. Personne ne s'en souvenait mais il y avait bien eu, à l'occasion d'un grand rassemblement des organismes représentatifs des aînés en juin de l'année précédente, parmi les multiples vœux et projets adoptés par le *Regroupement des Aîné(e)s en marche*, une proposition de **Monsieur Maurice Boucher** pour la fondation d'une section de l'AQDR. L'apparition de ce truc étrange dans le monde communautaire qui gravitait autour de la Maison des Aînés soulevait des interrogations, nous raconte-t-il.

N'avions-nous pas déjà la FADOQ et ses Clubs d'Âge d'or, l'AREQ, l'AQRP etc.? Et, pour rassembler tout ce beau monde, *Le Regroupement des aînés en marche*. ? Ce qu'il en a fallu des explications pour distinguer les objectifs poursuivis par l'AQDR des autres organismes ! Il nous fallait mettre en relief **la défense des droits** qui caractérisait notre organisation. Ce qui implique une approche plus revendicatrice, dénonciatrice, plus militante en somme.

Nous nous sommes donc adressés à la **Maison des Aînés** pour obtenir un petit bureau, à l'instar des autres organismes qui l'habitaient. On nous a offert un pupitre dans un bureau déjà existant qu'occupait un organisme voué à la protection des personnes handicapées. Plusieurs mois plus tard, alors que nous avons besoin d'un bureau administratif avec pignon sur rue, il n'y avait plus de place pour nous. Certaines mauvaises langues ont prétendu que nous faisons œuvre de *mouton noir* dans ce monde communautaire nous rappelle le président fondateur.

Heureusement, **l'OMH de Lévis**, en 2003, est venu à notre secours en nous hébergement gratuitement au sous-sol de l'un de ses HLM. En 2009, alors qu'un cambrioleur est venu perturber notre quiétude, nous songeons à déménager. À son tour, le **Patro de Lévis**, grâce à l'intervention du président, **Monsieur Alain Lavoie**, nous offre gratuitement un très petit local au rez-de-chaussée. Enfin, nous sentons que nous faisons partie de la communauté, dans ce lieu fréquenté et habité d'histoire. L'exiguïté des lieux commandait cependant encore une relocalisation, ce qui est arrivé en 2011, grâce à l'intervention de **Mme Janet Jones**, conseillère municipale. Nous remballons notre matériel et cette fois, au lieu d'un camion, c'est grâce à l'ascenseur que nous déménageons! Et hop au dernier étage que nous partageons avec la TRESKA, le Cercle de Fermières, les retraités de Desjardins...Nous voilà enfin, pour la première fois de vrais locataires avec un bail!



Au-delà de se loger....

La principale difficulté d'un organisme communautaire, excluant le financement qui ne correspond jamais aux besoins, c'est le recrutement de bénévoles. Par surcroît, c'est dans le monde des personnes retraitées que la mobilisation de bénévoles est le plus difficile. Il faut comprendre ces personnes qui ont tant rêvé à leur retraite, à la réalisation de leurs projets. Elles souhaitent la tranquillité, souvent bien méritée.



Heureusement, il existe un certain nombre de personnes retraitées qui n'hésitent pas à s'engager pour apporter leur contribution, si minime soit-elle, à aider les plus démunis, à combattre les inégalités, à combler des besoins et à améliorer le sort de leurs semblables. Selon Monsieur Maurice Boucher, lorsqu'il est question de bénévolat dans une organisation comme la nôtre, nous n'avons pas à nous engager dans de grandes actions spectaculaires ou héroïques pour participer à la réalisation des projets. Les petites actions de chacun et chacune, ne serait-ce que l'expression de ses opinions sur la mise au point des actions

Parce qu'ensemble, on est plus fort!

collectives, multipliées par le plus grand nombre de personnes, peuvent apporter quelque chose de valable pour faire avancer notre cause.

Plus de 35 personnes se sont engagées au sein du **conseil d'administration**, du comité provisoire en 1997 jusqu'à aujourd'hui. Se sont joints à eux, plusieurs **bénévoles** qui ont apporté leur support dans diverses sphères d'action, à court, à moyen et à plus long terme selon le cas.

La première employée embauchée comme coordonnatrice de projets, Martine Rodrigue, est arrivée en 2003. Le poste n'est devenu permanent qu'en 2008, alors que le financement à la mission de l'AQDR permettait enfin à l'AQDR une plus grande stabilité.

Heureusement, dans tous les grands projets qui ont été portés par l'AQDR Lévis-Rive-Sud, une constante apparaît: le **partenariat**. Il s'est avéré être le maillon le plus fort de toutes les entreprises visant le mieux-être des personnes âgées. Les **partenaires** sont omniprésents, dans nos groupes de réflexion, nos comités consultatifs, nos comités permanents et partie prenante de certains de nos programmes. D'autre part, l'AQDR porte le même souci envers ses partenaires. Elle est présente là où sont les besoins et se prête volontiers aux demandes de participation et de collaboration.

La source et le pilier ...

L'AQDR Lévis-Rive-Sud a pu compter sur un président fondateur hors du commun. « Un militant hors pair, dans tous les sens du terme. Ayant débuté sa carrière comme apprenti ferblantier à la Davie Shipbuilding au printemps 1952, sa curiosité naturelle l'a amené à s'intéresser rapidement à la vie syndicale. N'étant pas un homme de demi-mesure, il s'y est impliqué à fond. Il a été Président du Syndicat de la Davie Shipbuilding, Secrétaire-général du Conseil central de la CSN à Québec, Directeur régional de la CSN au Saguenay-Lac-St-Jean, Directeur de service et Président de la Fédération de la Métallurgie (CSN).

Maurice Boucher a consacré les quinze dernières années de sa vie active à la CSN à la formation pédagogique de formateurs et formatrices soigneusement sélectionnés parmi des militants, militantes des conseils centraux. À la retraite, il est retourné sur les bancs d'école et a obtenu son diplôme de l'Université de Sherbrooke en Formation des adultes! »

Il ne faut pas s'étonner de voir jusqu'où il s'est impliqué ensuite dans tout ce qui concerne les personnes âgées à travers diverses organisations s'intéressant à leur qualité de vie. Et surtout comment ses actions ont influencé le développement de l'AQDR à Lévis.

Nous retraçons ses pas à travers les travaux dirigés par **Daphné Nahmiash** et son équipe de recherche de **l'Université Laval**, portant sur la qualité de vie des personnes âgées dans les résidences privées de la région de Québec. Initiée en 1999 par M. Boucher, alors président du Regroupement des associations d'aînés de la région de Québec.

L'originalité du projet en question tient à la collaboration de retraités eux-mêmes. Ceux-ci ont participé à la définition des critères indiquant une bonne qualité de vie, et ont eux-mêmes conduit les entrevues auprès des gens hébergés et des propriétaires de résidences privées qui ont accepté de collaborer à l'étude.



Nous retrouvons ici une partie de ce groupe d'aînés entourant Mme Nahmiash (en rose) lors de la publication des résultats de cette démarche parue dans le **Journal Le Soleil du 29 juillet 2001**.

C'est en étudiant le Rapport de recherche que nous retrouvons la source de la majorité des chantiers de l'AQDR Lévis-Rive-Sud!

Les quatre grands chantiers...

Il suffit de quelques extraits du Rapport de recherche *Implication des aînés dans la qualité de vie en résidences privées (Juin 2001)*, pour lier celui-ci aux quatre grands chantiers réalisés entre 2003 et 2015 par l'AQDR. (Ces extraits sont inscrits entre parenthèses):

***La création du Groupe experts-conseils (GEC) pour contrer la maltraitance** (*Le refus de participer peut être attribué à la tendance du personnel à infantiliser les personnes âgées*) (*La qualité de vie des personnes hébergées en résidence privée apparaît suffisamment fragile pour justifier la création d'un comité de vigilance*).

***Le développement des Comités de milieu de vie (CMV) en résidence pour aînés** (*Le pire(...) c'est de réaliser la perte de liberté qui accompagne la vie en résidence. Selon Mme Nahmiash, la notion d'appropriation du pouvoir, connue dans le monde anglophone comme de l' "empowerment", doit être cultivée chez les gens âgés qui devraient conserver le droit de décider ce qui est bon pour eux. On estime que aussi que la loi devrait prévoir la formation de comités de résidents dans les maisons privées de retraite.*)

***La création du Programme d'information aux aînés (PIA) sur le choix d'un milieu de vie** (*La tristesse des gens âgés était plus grande encore chez ceux qui n'avaient pas choisi ce cadre de vie. Ces aînés pouvaient mettre jusqu'à deux ans pour s'intégrer à leur nouveau milieu. Des rencontres devraient être organisées pour les personnes et les familles qui ont entrepris une démarche d'hébergement en vue les préparer à cet événement.*)

***Le projet La Communauté des aînés en action contre l'intimidation et la création de la trousse Une grande différence**, (*Ces aînés étaient très explicites sur les relations difficiles et les tensions qu'occasionne la mixité des personnes autonomes et non-autonomes dans une même résidence*)

La mise en place et le développement subséquents de ces grands chantiers n'aurait pu se réaliser sans l'aide financière du Québec à travers divers programmes de financement, tels:

Le programme *Engagés dans l'action pour les aînés du Québec*;

Le programme *Du cœur à l'action pour les aînés du Québec*;

Le programme *Soutien aux initiatives visant le respect des aînés*;

L'entente spécifique sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées dans la région de la Chaudière-Appalaches;

Le programme *Québec ami des aînés*; volet soutien aux actions communautaires



**Toutes ces actions ont pour objectif le développement du pouvoir d'agir des aînés
et de tisser un filet de sécurité autour des plus vulnérables**

Une réussite qui célèbre ses 15 ans...



Groupe experts conseils
Contre la maltraitance

C'est le programme **Engagés dans l'action pour les aînés du Québec** qui supportera de 2002 à 2003, la mise en place du premier grand chantier, par la constitution d'une équipe de professionnels experts du réseau public et communautaire: le **Groupe experts-conseils** dans le cadre de son projet « Aînés en sécurité ».

Fait à noter, ce groupe est inspiré de **Mme Daphné Nahmiash** et **Mme Myrna Reis** et leur publication *Les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées. Un manuel d'intervention*, qui décrit parfaitement bien les bases du travail intersectoriel en lutte aux abus envers les personnes aînées.

En 2018, cette équipe célèbre ses 15 ans d'existence, toujours sous l'égide de l'AQDR. Au-delà de son mandat initial qui était de supporter les intervenants aux prises avec des situations d'abus complexes à résoudre, elle s'est appropriée également le rôle de prévention, de sensibilisation, de formation. Elle porte aussi la concertation et la mobilisation depuis 2010 pour tout le territoire couvert par Lévis et les MRC de Bellechasse, Lotbinière et Nouvelle-Beauce.

Plus récemment L'équipe s'est également dotée d'une trajectoire (étapes) d'intervention et dont elle fait la promotion.

La collaboration et le partenariat sont à l'honneur dans toutes les actions du Groupe experts-conseils (**GEC**).

Quelques faits saillants:

Le **GEC** s'est réuni à plus de 120 reprises; a étudié plus de 150 cas; tenu près de 160 activités de sensibilisation; suivi de près 6 projets issus de la communauté; offert plus de 30 sessions de formation à des professionnels et des bénévoles; contribué à la création et à la distribution de matériel sensibilisation et de formation.

100 personnes se sont relayées à titre de représentants des organisations membres entre 2003 à 2018



Les organisations et les membres toujours actifs représentent:

le Curateur public, Desjardins, le Service de police de Lévis, la Sûreté du Québec, le CISSS Chaudière-Appalaches, l'OMH de Lévis, l'AQDR Lévis-Rive-Sud, l'ACEF Rive-sud de Québec, le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de Chaudière-Appalaches, la Coopérative de service Rive-Sud, Personnes handicapées en action de la Rive-Sud (PHARS), l'A-Droit, Équijustice de Lévis, Lien-Partage, Entraide-solidarité-Bellechasse, les Services d'entraide de Lévis, la Table Vieillir sans abus dans Lotbinière et finalement, les travailleurs de milieu auprès des aînés vulnérables de Lévis, Bellechasse et Nouvelle-Beauce. En 2018, il y a près de 25 personnes actives au sein du GEC.

Les comités de milieu de vie en résidence pour aînés...

Dès 2002, un comité de travail se penche sur une stratégie d'intervention pour entreprendre un dialogue avec les personnes du réseau des résidences privées dans le but de donner une voix aux résidents sur leurs conditions de vie. Ce comité est composée, entre autres, d'une représentante du réseau des résidences pour aînés, de M. Jean-Louis Bazin du Secrétariat aux aînés et de l'AQDR. Ce comité est accompagné, dans sa réflexion, de Mme **Michèle Charpentier de l'UQAM** dont plusieurs de ses ouvrages nous ont guidés autour des questions de l'hébergement et des aînés.

Le rapport de recherche: *Les comités de résidentes et de résidents dans les résidences privées avec services: un des moyens pour favoriser l'empowerment des personnes âgées rédigé par Anna Guève sous la coordination de Nicole Moreau et réalisé pour le compte du Secrétariat aux aînés, publié en 2003, guidera nos premiers pas.*

C'est à la demande du Secrétaire aux aînés, Monsieur Jean-Louis Bazin que nous nommerons désormais, les comités de résidents: **comité de milieu de vie.**

2003 et 2004, marqueront l'apparition de ces premiers comités sur le territoire de Lévis. La section sera la première à veiller à l'implantation de comités de milieu de vie au Québec.

Il faut se rappeler que le projet de loi 83 modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (C. 32), n' a été adopté qu'en en 2005. Il introduisait un régime de certification obligatoire pour toutes les résidences privées pour aînés du Québec et le Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité pour les résidences pour personnes âgées (chapitre S-4.2, r.0.01.0) entré en vigueur le 1er février 2007.

L'introduction d'un nouveau levier pour les résidents insatisfaits des services ou de la qualité de vie en résidence devait soutenir les actions des comités de milieu de vie.

Malgré tout, le parcours demeure semé d'embûches et la résistance de certains propriétaires bien présentes devant ces résidents qui se veulent indépendants et autonomes. D'autant plus lorsque la mobilisation des résidents contrecarre les plans de certains propriétaires moins scrupuleux. Il aura fallu tracer la ligne entre les droits et les pouvoirs des uns et des autres. Un cadre de référence a été créé avec la collaboration de propriétaires ou administrateurs de résidences et d'un comité accompagné d'un avocat à la retraite.

Les comités de milieu de vie demeurent fragiles et s'appuient sur des leaders positifs du milieu de vie. Comme tout évolue dans un monde où le respect et la confiance mutuelle doivent être au rendez-vous, le maintien de l'équilibre est un défi constant. D'autant plus que le législateur, n'a pas encore cru bon, malgré les interventions des groupes de pression, de rendre obligatoire la mise en place de comités de milieu de vie en résidence pour aînés.

Au centre: **M. Charles Castonguay**, un modèle de ténacité et de dévouement au sein des comités de milieu de vie.

Malheureusement, il nous a quitté trop tôt, le 6 mai 2008 à l'âge de 83 ans.



Johanne Roy, directrice, et Luc Bergeron, copropriétaire, discutent régulièrement des petits irritants de la vie à la Seigneurie de Lévy avec Charles Castonguay et Fernande Bilodeau, du comité de résidents.

Quand des aînés vivant en résidence privée décident de s'unir...

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

nit par s'entendre», enchaîne sa
conseur, Fernande Bilodeau.
Les réticences ne sont pas venues que
tions personnelles, de cas particu-
liers. Ils ont choisi de se limiter aux
causes collectives. «Ça permet sou-

Nos gagnants...

Le programme d'information aux aînés sur le choix d'un milieu de vie...

Ce programme novateur, créé en 2010, est né en réponse aux besoins de la communauté.

D'abord implanté à Lévis, il s'est ensuite déployé en Chaudière-Appalaches. Il offre aux aînés et leurs proches les informations essentielles au choix d'un milieu de vie.

Inspiré des formations de préparation à la retraite, il est destiné à un public cible qui souhaite avoir en mains les clés

nécessaires lorsque pourrait survenir un éventuel changement nécessitant une adaptation: deuil, perte d'autonomie, maladie etc..



Il est offert en 6 périodes de 3 heures chacune et fait le tour aussi bien des pertes et des deuils, du budget, des soins à domicile, des droits et obligations des locataires, du choix d'une résidence etc.

Ce programme novateur a reçu Le Prix Yvette-Brunet en 2012 et a inspiré ailleurs au Québec, d'autres initiatives du même type.



Programme d'Information
aux Aînés
sur le choix d'un milieu de vie

Tranquillité d'esprit...

La communauté des aînés en action contre l'intimidation...

Le phénomène de l'intimidation entre les personnes aînées a trop longtemps été mal compris, voire nié. Pourtant, il était bien connu et, malheureusement, on ne savait pas trop comment l'aborder. Lorsqu'interpelés pour des sessions de sensibilisation sur la maltraitance des aînés, nous étions sollicités pour parler aussi de maltraitance entre les personnes aînées en résidence par exemple, nous savions bien qu'il y avait confusion entre maltraitance et intimidation.

Faute d'outils destinés à illustrer ce phénomène particulier, nous avons décidé de les créer! Qui plus est avec des aînés! En moins de 9 mois, le travail est fait. Une vidéo et un guide d'animation sont lancés: **UNE GRANDE DIFFÉRENCE** est disponible! Une première présentation à l'Université Laval, lors d'un Carrefour gérontologique en novembre 2015, nous rassure. C'est de cet instrument dont on avait besoin! Ce nouvel outil est maintenant distribué à travers le Québec et fait partie du programme de certains enseignants, notamment à l'Université Laval.

**Ce programme novateur a reçu le
Prix Ensemble contre l'intimidation en 2016**





Un signe de solidarité envers les aînés victimes d'abus



Une revendication des organismes en défense des droits



Un déjeuner conférence



Une activité intergénérationnelle



L'Impliqu'Action

ISSN 1923-7340 (imprimé)

ISSN 1923-7359 (en ligne)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives Nationales

Édition : AQDR Lévis-Rive-sud

Impression : Buro Plus

Distribution : Postes Canada

Site web: www.aqdr-levis.org

Équipe du journal :

Thérèse Blondeau

Raynald Gagnon

Martine Jobin

Martine Rodrigue

Infographie : Martine Jobin

Date de parution :

30 juin, 30 sept, 22 déc, 31 mars.

Date limite pour les articles du prochain no. : **10 septembre 2018**

Faites parvenir vos textes à:

6150, rue St-Georges bureau 306

Lévis (QC) G6V 4J8 ou

aqdrlevis@videotron.ca

"Les opinions émises dans les articles publiés par l'AQDR Lévis-Rive-Sud n'engagent que la responsabilité de leur auteur"

Partenaire financier majeur

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales



Nos effectifs:

Les administrateurs bénévoles au fil des ans...

Comité provisoire ayant contribué à la mise sur pied de la section du 11 septembre 1997 jusqu'à son incorporation le 14 juillet 1998 :

Maurice Boucher (président fondateur 1997-2005)

Marie-Thérèse Lambert
Paulette Larose
Hermance Lambert
Georges-Henri Desjardins

Se sont joints et/ou ont succédé au conseil d'administration par la suite :

Lucille Carrier
Jean-Louis Mercier
Guy Bélanger
Hugues Pérusse
Pierrette Bourgon
Ghislaine Vaillancourt
Jean-Louis Cloutier
Karole Labrie
Monique Lessard
Rachel Nolet
Louise Chabot
Aurélien Plante
Mario Leblond
Thérèse Blondeau

Antonio Lambert (président 2005-2006)

Yvette Doré
Raynald Gagnon

Alain Lavoie (président 2006-2010)

Guy Lemay
Gaétan Tremblay
Jean-Claude Pelletier
Martine Jobin

Réjeanne Grondin (présidente 2010-2018)

Madeleine Gosselin
Jean-Claude Paquet
Ronald Royer
France Desjardins
Lucie Blanchette
Michèle Bélanger
Julie Girard
Lisette Arel



La personne aînée au cœur de nos préoccupations

Le personnel au fil des ans...

Coordination et direction:

Martine Rodrigue : depuis 2003
Véronique Dionne (remplacement)

Consultants:

Éric Sedent pour le PIA (Groupe Ésorg) (2012-2013)
Guy Poulin 2003-2004 (GEC)

Chargés de projet:

À Lévis:

Élaine Gousse (CMV et PIA)
Josianne Guimont (UNE GRANDE DIFFÉRENCE)
Sandra Charest et Mélanie Pinault (projet en cours)

Pour le déploiement du PIA en région:

Claire Drouin, Danie Paquet, Claudette Dumont en Beauce;
Marie-Claude Guay et Catherine Martel dans Lotbinière;
Émilie Fortier et Daniel Picher dans Bellechasse;
Rose Pomerleau dans Montmagny– L'Islet;
Martin Cloutier dans les Appalaches.

Sans oublier...

Les valeureux bénévoles qui s'impliquent à plusieurs niveaux.

Nos **fantastiques stagiaires** en Technique de travail social (stage d'observation) du CEGEP LÉVIS-LAUZON, pour leur jeunesse et leur énergie!

Les étudiants et étudiants en 2e année (travail social) de l'UQAR campus de Lévis et leur professeur **Mme Lucie Gélinau** pour tout leur travail de recherche sur la maltraitance et nos pratiques d'intervention.

Tous les partenaires qui ont travaillé, depuis 20 ans avec l'AQDR, et leur contribution au mieux-être des personnes aînées.

Merci à tous!



Flours annuelles et vivaces • Fines Herbes
Arrangements floraux



KAROLIBRI
Casques d'aviateur et articles en cuir



En action
pour les gens de chez nous !

StevenBlaney
Député fédéral de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis

418 830.0500 • 1 877 630.0500
www.stevenblaney.ca
blanes@parl.gc.ca




Merci à nos partenaires pour la célébration du 20e anniversaire de la L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Lévis-Rive-Sud

MonBuro.ca



Buro PLUS **Canon** Détaillant autorisé
commande@monburo.ca

LÉVIS
1655, boulevard Alphonse-Desjardins (Voisin de l'UQAR) **Tél.: 418 833-4646 Fax : 418 990-6085**

• FOURNITURES • AMEUBLEMENT • PHOTOCOPIEURS • IMPRESSION NUMÉRIQUE

AQDR Lévis-Rive-Sud
6150 rue St-Georges, bureau 306
Lévis (Québec) G6V 4J8
418-835-9061
www.aqdr-levis.org